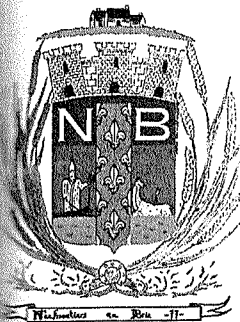


20200005

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

JEUDI 4 JUIN 2020



L'an deux mil vingt, le quatre juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de **NEUFMOUTIERS-EN-BRIE**
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous
La présidence de :
Monsieur Ludovic POUILLOT, Maire

Présents : Ludovic POUILLOT, Laurence BARBAUX, Laïd HAMA, Elisabeth GOMY, Loïc LAGA, Delphine AMADO, Yohan BOURDELAT, Alexandra CHEVALIER, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU, Pietro GUATIERI, Angélique BIOU, Anthony JOLLY

Absents excusés : Véra BECEL, Bernard CARMONA

Secrétaire de séance : Vanessa DARRIBAU

La séance est déclarée ouverte.

- Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 28 mai 2020

Questions délibératives

- Election des délégués au sein des différentes instances (Syndicats, CNAS, Correspondant défense)
- Constitution des Commissions Communales, CCAS

Affaires diverses / Questions diverses

- Point sur le budget

1 – ELECTIONS DES DELEGUES AU SEIN DES DIFFERENTES INSTANCES : vote à main levée

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux et pour la même durée du mandat.

Le commune de Neufmoutiers en Brie est représentée à la Communauté de communes du Val Briard par 2 élus : 1 titulaire et 1 suppléant

Siègeront ainsi à la Communauté de Communes du Val Briard :

- Ludovic POUILLOT, Titulaire
- Laurence BARBAUX, suppléante

Le Conseil Municipal prend acte de ces désignations intervenues à la suite des élections municipales

S.M.A.V.O.M.

- Vocation intercommunale – 6 conseillers – (3 titulaires, 3 suppléants)

Entretien, gardiennage et utilisation des 3 gymnases des collèges et lycées de Tournan/Gretz

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du SMAVOM :

Vu les candidatures reçues :

Titulaires : Ludovic POUILLOT, Laïd HAMA, Pietro GUATIERI

Suppléants : Anthony JOLLY, Delphine AMADO, Alexandra CHEVALIER

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Ludovic POUILLOT, Laïd HAMA, Pietro GUATIERI : 13 voix

Suppléants : Anthony JOLLY, Delphine AMADO, Alexandra CHEVALIER : 13 voix

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du SMAVOM :

- Délégués titulaires:

- Ludovic POUILLOT
- Laïd HAMA
- Pietro GUATIERI

- Délégués suppléants:

- Anthony JOLLY
- Delphine AMADO
- Alexandra CHEVALIER

S.D.E.S.M. Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne

- Vocation intercommunale – 4 conseillers – (2 titulaires, 2 suppléants)

Gestion de l'entretien de l'éclairage public - Travaux d'électrification

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du S.D.E.S.M. :

Vu les candidatures reçues :

Titulaires : Elisabeth GOMY, Anthony JOLLY

Suppléants : Vanessa DARRIBAU, Vincent TOLLET

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Elisabeth GOMY, Anthony JOLLY 13 voix

Suppléants : Vanessa DARRIBAU, Vincent TOLLET 13 voix

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du S.D.E.S.M. :

- Délégués titulaires:

- Elisabeth GOMY,
- Anthony JOLLY

- Délégués suppléants:

- Vanessa DARRIBAU
- Vincent TOLLET

S.I.E.T.O.M. Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères

- Vocation intercommunale – 4 conseillers – (2 titulaires, 2 suppléants)

Gestion des ordures ménagères – Tri sélectif

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du S.I.E.T.O.M. :

Vu les candidatures reçues :

Titulaires : Ludovic POUILLOT et Laurence BARBAUX

Suppléants : Delphine AMADO, Alexandra CHEVALIER

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Ludovic POUILLLOT, Laurence BARBAUX : 13 voix

Suppléants : Delphine AMADO, Alexandra CHEVALIER : 13 voix

20200006

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du S.I.E.T.O.M. :

• Délégués titulaires:

- Ludovic POUILLLOT

- Laurence BARBAUX

• Délégués suppléants:

- Delphine AMADO

- Alexandra CHEVALIER

S.I.C.B.A.N.C. Syndicat Mixte Centre-Brie pour l'Assainissement Non Collectif

• Vocation intercommunale - 3 conseillers – (2 titulaires, 1 suppléant)

Syndicat mixte Centre-Brie pour le contrôle de l'assainissement non collectif.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du S.I.C.B.A.N.C. :

Vu les candidatures reçues :

Titulaires : Laïd HAMA, Loïc LAGA

Suppléante : Vanessa DARRIBAU

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Laïd HAMA, Loïc LAGA : 13 voix

Suppléante : Vanessa DARRIBAU : 13 voix

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du S.I.C.B.A.N.C. :

• Délégués titulaires:

- Laïd HAMA

- Loïc LAGA

• Délégué suppléant :

- Vanessa DARRIBAU

S.M.A.B. Syndicat Mixte pour l'Assainissement des Boues

• Vocation intercommunale - 2 conseillers – (1 titulaire, 1 suppléant)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du S.M.A.B. :

Vu les candidatures reçues :

Titulaire : Ludovic POUILLLOT

Suppléant : Loïc LAGA

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Ludovic POUILLLOT : 13 voix

Suppléants : Loïc LAGA : 13 voix

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du S.M.A.B. :

• Délégué titulaire:

- Ludovic POUILLLOT

• Délégué suppléant :

- Loïc LAGA

S.y.A.G.E. Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres

• Vocation intercommunale – 2 conseillers – (1 titulaire, 1 suppléant)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du S.y.A.G.E. :

Vu les candidatures reçues :

Titulaire : Laurence BARBAUX

Suppléant : Elisabeth GOMY

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Laurence BARBAUX : 13 voix

Suppléants : Elisabeth GOMY : 13 voix

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du S.y.A.G.E. :

• Délégué titulaire:

- Laurence BARBAUX

• Délégué suppléant :

- Elisabeth GOMY

S.I.A.E.P.B.B.

• Vocation Intercommunale - 4 conseillers – (2 titulaires, 2 suppléants)

Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21, L. 5212-7 et L. 5212-7-1,

Vu les statuts du syndicat intercommunal précité,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune au sein du comité du syndicat intercommunal du S.I.A.E.P.B.B. :

Vu les candidatures reçues :

Titulaires : Ludovic POUILLOT, Laurence BARBAUX

Suppléants : Yohan BOURDELAT, Elisabeth GOMY

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Ludovic POUILLOT, Laurence BARBAUX : 13 voix

Suppléants : Yohan BOURDELAT, Elisabeth GOMY : 13 voix

PROCLAME élus comme délégués de la commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au comité du syndicat intercommunal du S.I.A.E.P.B.B. :

• Délégués titulaires:

- Ludovic POUILLOT

- Laurence BARBAUX

• Délégués suppléants:

- Yohan BOURDELAT

- Elisabeth GOMY

C.N.A.S.

• Comité National d'Action Sociale - faisant office de comité d'entreprise

(1 délégué élu, 1 délégué agent, 1 correspondant agent)

Propositions : Laïd HAMA - Corinne RIGOLET - Cathy ROSIER

Sont nommés pour représenter la Commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie :

- Déléguée élu : Laïd HAMA

- Déléguée agent : Corinne RIGOLET

- Correspondant agent : Cathy ROSIER

CORRESPONDANT DEFENSE :

• 1 élu – en relation avec l'interlocuteur du Ministère de la Défense

Proposition : Vincent TOLLET Candidature approuvée à l'unanimité

Le Correspondant DEFENSE pour la Commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie sera M. Vincent TOLLET

TIRAGE AU SORT DES JURYS d'ASSISES :

• 1 représentant

Proposition : Yohan BOURDELAT Candidature approuvée à l'unanimité

Le représentant pour la Commune de NEUFMOUTIERS-en-Brie au Tirage au sort des Jurys d'Assises sera Yohan BOURDELAT

COMMISSION PERMANENTE DES APPELS D'OFFRES

- Vocation communale

Gestion des appels d'offres. Ouverture des plis. Choix des entreprises

À la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de constituer la commission d'appel d'offres. Monsieur le Maire rappelle que, conformément au code des marchés publics, cette instance intervient de manière obligatoire dans toutes les procédures d'appels d'offres.

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée des membres suivants

- le maire ou son représentant, président de droit ;
- 3 membres titulaires, membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- 3 membres suppléants, membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Lorsqu'ils y sont invités par le président de la commission d'appel d'offres, le comptable public et un représentant du service de l'État en charge de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de cette commission. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics, et notamment son article 22,

PROCÈDE à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres :

Vu les candidatures reçues :

Titulaires : Ludovic POUILLOT, Elisabeth GOMY, HAMA Laïd, Laurence BARBAUX

Suppléants : Pietro GUATIERI, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU

Vu les résultats de l'élection à main levée :

Titulaires : Ludovic POUILLOT, Elisabeth GOMY, HAMA Laïd, Laurence BARBAUX : 13 voix

Suppléants : Pietro GUATIERI, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU : 13 voix

La commission d'appel d'offres est donc composée ainsi :

- Président : M. Ludovic POUILLOT
- Membres titulaires : Elisabeth GOMY
Laïd HAMA
Laurence BARBAUX
- Membres suppléants : Pietro GUATIERI
Vincent TOLLET
Vanessa DARRIBAU

Monsieur le Maire désignera par arrêté un conseiller pour le représenter en cas d'empêchement à la présidence de cette commission.

COMMISSION DE LA VIE SCOLAIRE

- Vocation communale

Équipement et investissement scolaires – Achat des fournitures scolaires – Régie Cantine.

Périscolaire et extra-scolaire

Vu la proposition de Monsieur le Maire

Propositions : 7 membres – (1 président, 4 conseillers + 1 parent d'élèves + 1 membre d'honneur)

Président : Ludovic POUILLOT

Elus : Laïd HAMA, Alexandra CHEVALIER, Elisabeth GOMY, Vanessa DARRIBAU

Parent d'élèves : Claire JOVELAR

Membre d'honneur : Mireille PAPELARD → à voir

Vu les résultats de l'élection à main levée : adoption à l'unanimité

La commission de la vie scolaire est donc composée ainsi :

- Président : Ludovic POUILLOT
- Elus : Laïd HAMA, Alexandra CHEVALIER, Elisabeth GOMY, Vanessa DARRIBAU
- Parent d'élèves : Claire JOVELAR
- Membre d'honneur : Mireille PAPELARD

COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES

- Vocation communale

Gestion des relations sociales – Organisation générale – Personnel communal - Projet civique et sécurité
– Gestion du Cimetière

Vu la proposition de Monsieur le Maire

Propositions : 8 membres – (1 président, 7 conseillers dont 2 pour le cimetière)

Président : Ludovic POUILLLOT

Membres : Laurence BARBAUX, Vincent TOLLET, Yohan BOURDELAT, Delphine AMADO, Elisabeth GOMY, Angélique BIOU, Vanessa DARRIBAU

Plus particulièrement pour la gestion du Cimetière : Laurence BARBAUX

Vu les résultats de l'élection à main levée : adoption à l'unanimité

La COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES est donc composée ainsi :

Président : Ludovic POUILLLOT

Membres : Laurence BARBAUX, Vincent TOLLET, Yohan BOURDELAT, Delphine AMADO, Elisabeth GOMY, Angélique BIOU, Vanessa DARRIBAU

Plus particulièrement pour la gestion du Cimetière : Laurence BARBAUX

COMMISSION URBANISME – TRAVAUX – ENTRETIEN DES BATIMENTS ET VOIRIE

- Vocation communale

Projets. Aménagement de la commune. Gestion/entretien du patrimoine communal. Chemins ruraux et voiries. Electrification

Vu la proposition de Monsieur le Maire

Propositions : 5 membres – (1 président, 4 conseillers)

Président : Ludovic POUILLLOT

Membres : Elisabeth GOMY, Anthony JOLLY, Vincent TOLLET, Loïc LAGA

Vu les résultats de l'élection à main levée : adoption à l'unanimité

Ludovic POUILLLOT, Elisabeth GOMY, Anthony JOLLY, Vincent TOLLET, Loïc LAGA

La COMMISSION URBANISME – TRAVAUX – ENTRETIEN DES BATIMENTS ET VOIRIE est donc composée ainsi :

Président : Ludovic POUILLLOT

Membres : Elisabeth GOMY, Anthony JOLLY, Vincent TOLLET, Loïc LAGA

COMMISSION FINANCES - VIE ECONOMIQUE, COMMERCE et CONTRÔLE DE GESTION

- Vocation communale

Elaboration du budget puis étude en commun par le Conseil Municipal.

Vu la proposition de Monsieur le Maire

Propositions : 2 membres – (1 Président et 1 membre)

Président : Ludovic POUILLLOT

Membres : Pietro GUATIERI

Vu les résultats de l'élection à main levée : adoption à l'unanimité

La COMMISSION FINANCES - VIE ECONOMIQUE, COMMERCE et CONTRÔLE DE GESTION est donc composée ainsi :

Président : Ludovic POUILLLOT

Membres : Pietro GUATIERI

COMMISSION COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

- Vocation communale

Elaboration du « Petit Journal », des « Infos Mairie » aux administrés. Site internet.

Liaison avec les associations sportives et culturelles. Jeunesse et Sports. Organisation des fêtes et cérémonies (vœux du maire, fête du personnel, fête du village, cérémonies officielles 8 mai, 11 nov...)

Propositions : 13 membres – (1 président, 12 conseillers)

Président : Ludovic POUILLLOT

Maîtresse de cérémonie : Laurence BARBAUX

Membres : Laïd HAMA, Elisabeth GOMY, Loïc LAGA, Delphine AMADO, Yohan BOURDELAT, Alexandra CHEVALIER, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU, Pietro GUATIERI, Angélique BIOU, Anthony JOLLY

Vu la proposition de Monsieur le Maire

Propositions : 13 membres – (1 président, 12 conseillers)

Président : Ludovic POUILLOT

Maîtresse de cérémonie : Laurence BARBAUX

Membres : Laïd HAMA, Elisabeth GOMY, Loïc LAGA, Delphine AMADO, Yohan BOURDELAT, Alexandra CHEVALIER, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU, Pietro GUATIERI, Angélique BIOU, Anthony JOLLY

Vu les résultats de l'élection à main levée : adoption à l'unanimité

Ludovic POUILLOT, Laurence BARBAUX, Laïd HAMA, Elisabeth GOMY, Loïc LAGA, Delphine AMADO, Yohan BOURDELAT, Alexandra CHEVALIER, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU, Pietro GUATIERI, Angélique BIOU, Anthony JOLLY

La COMMISSION COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION est donc composée ainsi :
Président : Ludovic POUILLOT

Maîtresse de cérémonie : Laurence BARBAUX

Membres : Laurence BARBAUX, Laïd HAMA, Elisabeth GOMY, Loïc LAGA, Delphine AMADO, Yohan BOURDELAT, Alexandra CHEVALIER, Vincent TOLLET, Vanessa DARRIBAU, Pietro GUATIERI, Angélique BIOU, Anthony JOLLY

Pour information :

COMMISSION DES IMPOTS COMMUNAUX

- Vocation communale – le maire + 12 membres nommés par la Direction des Services Fiscaux (1 à 2 réunions annuelles)

Se charge de vérifier et de mettre à jour les problèmes des listes des personnes résidants dans la commune (cadastre, constructions, révision des bases locatives... etc...)

La DGFIP sollicitera la commune pour une liste de 24 noms à choisir dans les propriétaires fonciers dont 4 propriétaires qui ont des bois et 4 propriétaires fonciers qui n'habitent pas la commune. Parmi cette liste, 12 membres seront choisis et nommés par la DGFIP avant la fin de l'année.

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

- Vocation communale
- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission,
- 2 autres conseillers municipaux pour la désignation si deux listes seulement ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Soit :

- Loïc LAGA
- Delphine AMADO
- Yohan BOURDELAT
- Bernard CARMONA
- Véra BECEL

Vu les résultats de l'élection à main levée : adoption à l'unanimité

LA COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES est donc composée ainsi :

- Loïc LAGA
- Delphine AMADO
- Yohan BOURDELAT
- Bernard CARMONA
- Véra BECEL

Affaires diverses / Questions diverses

• Point sur le budget

Une réflexion est engagée concernant le remboursement de l'emprunt (achat des locaux de l'Orée du Parc) décidé par l'équipe municipale précédente, et sur les frais engendrés par ce remboursement, pour un montant de 113 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 10

Le Maire,

Ludovic POUILLOT